



**Convention entre un établissement
français et un établissement de pays
germanophones
portant sur un accueil individuel d'élèves**



Convention entre le collège André Malraux à Châtelailon-Plage représenté par Eric Bouverat, chef d'établissement et la Elisabethschule Marburg représentée par Gunnar Merle, chef d'établissement.
Vereinbarung zwischen dem Collège André Malraux in Châtelailon-Plage und der Elisabethschule in Marburg durch die Schulleiter der beiden Schulen, Eric Bouvrat und Gunnar Merle.

Valable jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022/2023

gültig bis zum Ende des Schuljahres 2021/2023

Informations sur l'établissement français

Informationen über die Schule des deutschsprachigen Partners

Collège André Malraux
Avenue Surcouf
17340 Châtelailon-Plage
(33) 5 46 56 00 24

Elisabethschule
Leopold-Lucas Straße 5
35037 Marburg
(49)6421 924668

Nom et prénom du professeur tuteur de cet échange
Mme Catherine Laval

Nachname und Vorname der verantwortlichen Lehrkraft
Frau Nicole Luigs

Adresse courriel de l'enseignant
catherine.laval@ac-poitiers.fr

Emailadresse der verantwortlichen Lehrkraft
luigs@elisabethschule.de

Article 1 : objectifs (Ziele)

Cet échange a pour objectif l'amélioration des compétences linguistiques et interculturelles des participants dans le cadre d'un séjour d'immersion en milieu scolaire et familial. Les compétences linguistiques des élèves doivent être développées dans la langue du pays d'accueil.

Dieser Austausch hat die Verbesserung der sprachlichen und interkulturellen Fähigkeiten der teilnehmenden Schüler/innen zum Ziel im Rahmen eines Aufenthalts in der Schule und der Familie. Die sprachlichen Fähigkeiten in der Sprache des Gastlandes sollen gefördert werden.

Article 2 : activités (Aktivitäten)

L'établissement d'accueil s'engage à proposer à chaque participant un emploi du temps adapté. Les établissements d'accueil favoriseront autant que possible l'intégration des élèves à la vie quotidienne de l'établissement (sorties, événements particuliers, ateliers, clubs, etc.).

Die aufnehmende Schule sorgt dafür, dass die Gastschüler/innen einen entsprechenden Stundenplan bekommen. Ebenso sorgt die Gastschule dafür, dass die Gastschüler/innen weitestgehend ins Schulleben integriert werden (Ermöglichung der Teilnahme an Ausflügen, Wandertagen, AGs, etc.)

Article 3 : encadrement (Betreuung)

Les élèves qui participent au programme d'échange individuel avec les pays germanophones sont accompagnés, pour leur séjour en établissement scolaire, par un **professeur référent spécialement désigné (professeur tuteur)**.

Le règlement intérieur de l'établissement scolaire d'accueil s'impose aux élèves accueillis.

Während ihres Aufenthalts im Gastland wird den Schülerinnen und Schülern eine heimische Lehrkraft als Ansprechpartner zugewiesen. Für die Gastschüler/innen gilt die Schulordnung der Gastschule.

Article 4 : accueil et hébergement (Unterbringung)

Dans les deux pays, les élèves participant à l'échange sont pris en charge par les familles d'accueil à leur point d'arrivée dans le pays. Les élèves sont ensuite pris en charge et hébergés par les familles d'accueil qui mettent tout en œuvre pour favoriser l'intégration des élèves en échange. Chaque famille organise le voyage aller-retour de son enfant jusqu'au domicile de la famille d'accueil.

Im Gastland werden die Schüler/innen von den Familien ihres Austauschpartners für die gesamte Zeit des Aufenthalts aufgenommen. Die Familien kümmern sich selbstständig um die Hin- und Rückfahrt ihrer Kinder ins Gastland.

Article 5 : financement (Finanzierung)

Les familles partenaires s'accordent entre elles sur la prise en charge des frais liés à l'échange : frais de transport aller-retour jusqu'au domicile de la famille d'accueil, autres frais éventuels de participation à des activités.

Die entstehenden Fahrtkosten in dem Gastland werden von den jeweiligen Familien selbst getragen.

Article 6 : responsabilité civile et couverture des risques (schulischer Versicherungsschutz)

Le chef d'établissement qui a autorisé l'échange est responsable de sa mise en œuvre sur le temps scolaire. Le chef de l'établissement d'accueil est responsable des participants sur le temps scolaire, dans l'amplitude horaire des enseignements et activités de la classe à laquelle ils sont intégrés. Le chef d'établissement vérifie par ailleurs que les assurances nécessaires ont été souscrites pour les élèves étrangers.

Die Gastschüler/innen genießen während ihres Aufenthalts in der Schule und bei schulischen Aktivitäten den gleichen Versicherungsschutz wie die heimischen Schüler/innen.

Article 7 : durée de la convention :

La présente convention est conclue pour les **périodes/ dates inscrites en page 1** du formulaire.

Diese Vereinbarung gilt für den auf Seite 1 genannten Zeitraum.

Pour un échange de plus de trois semaines de chaque côté, il convient de soumettre cette convention au **conseil d'administration** de l'établissement français.

Für einen Aufenthalt im Gastland über einen Zeitraum von mehr als drei Wochen muss dieses Schreiben bei der Schulleitung zur Genehmigung vorgelegt werden.

Lieu et date :

Ort und Datum

Nom, signature du chef d'établissement :
cachet de l'établissement français :

Name und Unterschrift der Schulleitung:
Stempel der Partnerschule :

PIECES COMPLEMENTAIRES QUE L'ELEVE FRANÇAIS DOIT AVOIR SUR LUI LORS DE SON SEJOUR A L'ETRANGER :

- 🕒 **Carte d'identité ou passeport**
 - Personalausweis oder Reisepass
- 🕒 **Copie de l'assurance accident et responsabilité civile (valable dans l'Union Européenne)**
 - Kopie einer Unfall- bzw. Haftpflichtversicherung
- 🕒 **Carte européenne d'assurance maladie (à demander très tôt auprès de la caisse d'assurance maladie)**
 - Auslandskrankenversicherungsschein (muss frühzeitig bei der Krankenversicherung erfragt werden)
- 🕒 **Autorisation parentale de sortie du territoire et transfert de l'autorité parentale**
 - Einverständniserklärung der Eltern, an Ausflügen mit der Gastfamilie/ im Gastland teilnehmen zu dürfen
- 🕒 **Copie du carnet de vaccinations**
 - Kopie des Impfpasses

1. Le participant (Der Teilnehmer)

Les participants mineurs, les parents ou le tuteur légal doivent signer le formulaire d'inscription. Tous les participants **s'engagent à respecter le règlement de l'école et les règles de la famille d'accueil.**

Bei minderjährigen Teilnehmern müssen die Eltern bzw. die gesetzlichen Vertreter den Antrag mit unterschreiben. Alle Teilnehmer verpflichten sich, den Anweisungen der Veranstalter und der Gastfamilien Folge zu leisten.

2. Engagement de la famille d'accueil (Aufgaben der Gastfamilie)

En acceptant la proposition d'échange, les parents **s'engagent à recevoir le partenaire de leur enfant.** L'échange repose sur le principe de la réciprocité. Les parents du participant prennent la même responsabilité pour le jeune hôte que pour leur propre enfant (transfert de l'exercice des droits et des devoirs de garde et de surveillance). Ils aident l'élève étranger à s'adapter à un nouveau mode de vie. **La famille d'accueil s'engage à parler français/allemand avec l'hôte.** Pour l'élève étranger, **elle prend en charge l'hébergement, la nourriture et les frais de transports pour se rendre à l'école.**

Durch die Annahme eines Austauschgebots entsteht die Verpflichtung, den Austauschpartner aufzunehmen. Der Austausch wird auf der Grundlage der Gegenseitigkeit durchgeführt. Die Austauscheltern übernehmen für den jungen Gast die gleiche Verantwortung wie für ihr eigenes Kind. Sie versuchen, dem ausländischen Jugendlichen die Eingewöhnung in den neuen Lebenskreis zu erleichtern. Die aufnehmende Familie verpflichtet sich, mit dem Gast in ihrer Landessprache zu sprechen. Sie sorgt für die Unterkunft, die Verpflegung und trägt ggf. die Kosten für die Fahrkarten zur Schule.

3. Comportement pendant l'échange (Verhalten während des Austauschs)

Le participant mineur s'engage à faire des **efforts pour communiquer avec son partenaire et sa famille d'accueil.** Lors de l'accueil, il s'engage à proposer à son partenaire des activités communes en dehors du temps scolaire. Le participant mineur s'engage à **limiter le temps passé devant l'ordinateur ou l'écran de son téléphone mobile,** lorsqu'il reçoit son partenaire en France ou séjourne chez son partenaire germanophone. Les parents ou responsables légaux du participant doivent veiller à cette bonne conduite.

Der minderjährige Teilnehmer verpflichtet sich dazu, sich Mühe zu geben, mit seinem Austauschpartner und dessen Familie zu kommunizieren. Während des Aufenthaltes sollte der Teilnehmer seinem Partner außerhalb der Schulzeit gemeinsame Aktivitäten/ Beschäftigungen vorschlagen. Der Teilnehmer verpflichtet sich während der Zeit des Austauschs dazu, die am Computer oder mit seinem Handy verbrachte Zeit zu begrenzen. Die Eltern oder gesetzlichen Vertreter sollten ebenfalls darauf achten.

4. Désistement ou interruption de l'échange (Absage oder Abbruch des Austauschs)

L'établissement et le Rectorat devront être **impérativement informés par écrit** si l'élève retire sa candidature avant d'avoir obtenu un partenaire pour l'échange ou si l'élève doit interrompre l'échange. Une interruption de l'échange pour des raisons autres que médicales ne devrait être envisagée que si une poursuite de l'échange apparaît impossible.

Falls ein Rücktritt vor der Zuteilung eines Austauschpartners gewünscht wird oder falls ein Abbruch des Austauschs nötig zu sein scheint, müssen die Schule bzw. das Gymnasium und die Schulbehörde sofort schriftlich benachrichtigt werden. Ein Abbruch des Austauschs aus anderen als gesundheitlichen Gründen sollte nur in Erwägung gezogen werden, wenn eine Fortsetzung unzumutbar erscheint.

5. Maladie ou accident (Krankheit oder Unfall)

En cas de maladie ou d'accident, le tuteur légal donne son accord pour tous les soins médicaux ou les interventions chirurgicales, qui seront jugés médicalement nécessaires pour le bien de son enfant.

Für den Fall einer Erkrankung oder eines Unfalls ist der gesetzliche Vertreter mit der Ausführung aller ärztlichen Behandlungen oder Operationen einverstanden, die für das Wohl seines Kindes ärztlicherseits als notwendig erachtet werden.

6. Assurance maladie et responsabilité civile (Kranken- und Haftpflichtversicherung)

Le participant doit être couvert pour la durée du séjour par une assurance maladie, accident et responsabilité civile.

Der Teilnehmer muss für die Dauer des Aufenthaltes eine Kranken-, Unfall- u. Haftpflichtversicherung haben.

7. Responsabilités (Verantwortlichkeit)

Les instances éducatives des deux pays n'ont pas le statut d'une agence de voyages. Il appartient à la famille de prendre contact avec la famille du correspondant allemand et d'**organiser le voyage aller-retour de leur enfant**. Il s'agit de **voyages à caractère privé** qui sont entrepris par les élèves et les parents en toute responsabilité. Les employés des instances éducatives françaises, allemandes sont exclus de toute responsabilité.

Die Schulverwaltungen in Frankreich bzw. Deutschland stellen die Beziehungen zu den ausländischen Partnerorganisationen oder Schulen her. Eine reiserechtliche Vermittlertätigkeit ist nicht gegeben. Auch wenn die Schülergruppe von Reiseleitern begleitet und betreut wird, handelt es sich bei den Reisen um private Unternehmungen, die von Schülern und Erziehungsberechtigten in eigener Verantwortung unternommen werden. Jede Haftung der Schulverwaltungen und ihrer Bediensteten ist ausgeschlossen.

8. Neutralité sur les questions politiques et religieuses (politische/weltanschauliche Neutralität)

La famille d'accueil est **tenue de rester dans la neutralité sur les questions religieuses et politiques**.

Die Gastfamilie ist angehalten, in religiösen und politischen Fragen Neutralität zu wahren.

9. Avis du chef d'établissement et de l'équipe pédagogique (Zustimmung der Schulleitung)

Toute inscription sans **accord du chef d'établissement** ni **nomination d'un professeur responsable de l'échange individuel** ne sera pas valable.

Anmeldungen ohne Zustimmung der Schule und ohne Benennung eines Betreuungslehrers können nicht berücksichtigt werden.

Par ma signature, je reconnais et accepte les conditions de participation ci-dessus.

Durch meine Unterschrift erkenne ich die oben genannten Teilnahmebedingungen an.

Fait à (Ville/ Ort):

Date (Datum):

Signature de l'élève (obligatoire)

Signature des responsables légaux (obligatoire)



Autorisation parentale de sortie du territoire et transfert de responsabilité parentale pour un élève mineur participant à un échange individuel scolaire
Erklärung der Erziehungsberechtigten



Je, soussigné(e), (*Ich, die/der Unterzeichnende*) _____

Né/e le (*Geboren am*): _____ à (*in*) _____

Domicilié à (*Wohnort*) _____

Agissant en qualité de (*handelnd in meiner Eigenschaft als*):

- mère (*Mutter*) père (*Vater*)

- tuteur (*Vormund*) parent exerçant le droit de garde (*das Sorgerecht ausübende/r Verwandte/r*) **autorise le mineur** (*erlaubt dem Minderjährigen*),

Nom (Name): _____ **Prénom (Vorname):** _____

né/e le (geboren am): _____ **à (in)** _____

Domicilié à (*wohnhaf in*) : _____

à effectuer un séjour à l'étranger à Ville/ Ort : _____

(*sich in ... aufzuhalten vom ...bis ...*) Pays / Land : _____

du (date de départ) : _____ **au** (date de retour) : _____

Et je m'engage à respecter les points suivants :

- **Je transmets les droits et devoirs de garde au responsable légal de l'élève-partenaire.**
(*Ich übertrage die Sorgerechte und -pflichten an die/den sie/ihn aufnehmende(n) Erziehungsberechtigte(n) der Austauschpartnerin / des Austauschpartners.*)
- **Je déclare que j'accueillerai dans notre famille l'élève partenaire et le prendrai en charge.**
(*Gleichzeitig erkläre ich, dass ich die Austauschpartnerin/ den Austauschpartner bei uns aufnehmen und die Sorgerechte und -pflichten für sie/ihn übernehmen werde.*)
- **En cas de maladie ou d'accident, les parents seront dans la mesure du possible informés afin de convenir des soins nécessaires à dispenser, y compris une intervention chirurgicale en cas d'urgence.**
(*Wenn möglich werden die Eltern im Falle einer Krankheit oder eines Unfalls darüber informiert, damit sie sich mit der Gastfamilie über eine notwendige ärztliche Behandlung - im Notfall auch über eine Operation - verständigen können.*)
- **Je m'engage à ce que mon fils/ma fille soit assuré(e) pour la durée du séjour contre maladie, accident et à responsabilité civile.**
(*Die Eltern bestätigen, dass ihr Sohn/ihre Tochter für die Dauer des Aufenthaltes in Deutschland/ der Schweiz/ Österreich gegen Krankheit, Unfall- und Haftpflicht versichert ist.*)
- **Concernant les sorties en soirée, les modalités (notamment financières) sont à mettre au point entre les familles, au préalable.**
(*Die Familien besprechen im Vorherein miteinander, welche Regeln sie für abendliches Ausgehen für richtig halten, auch was die finanziellen Angelegenheiten angeht.*)

A _____, le _____ **Signature des responsables légaux**
Unterschrift des/der Erziehungsberechtigten

**Autorisation de participation d'un élève
mineur à une sortie ou un voyage scolaire
facultatif**

Je soussignée Madame		
Je soussigné Monsieur		
exerçant l'autorité parentale sur l'enfant mineur		
né(e)	le :	à (commune / pays si étranger) :
de nationalité	<input type="checkbox"/> française	<input type="checkbox"/> autre (préciser) :
élève de la classe de		
<input type="checkbox"/> l'autorise <input type="checkbox"/> ne l'autorise pas à participer à la sortie ou voyage scolaire		
organisé(e) par	(nom de l'école ou établissement)	
à destination de	Ville :	PAYS :
prévu(e) le	Départ :	Retour :

A compléter obligatoirement si le voyage implique la sortie du territoire national

- J'autorise expressément l'enfant à sortir du territoire national : oui non
- L'enfant fait l'objet d'une mesure conservatoire d'opposition à la sortie du territoire (OST) : oui non
- L'enfant fait l'objet d'une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire (IST) : oui non
- L'enfant fait l'objet d'une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents : oui non

Si oui :

une autorisation temporaire a été donnée par le Juge aux Affaires Familiales du tribunal de grande instance de _____ par décision du _____

ou bien

Les deux parents, ensemble ou séparément, ont donné leur autorisation à la sortie du territoire de l'enfant devant un officier de police judiciaire, conformément à la procédure d'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile :

oui non

Avertissement :

Il est rappelé que l'inscription au fichier des personnes recherchées des oppositions à la sortie du territoire (OST), des interdictions de sortie du territoire (IST) et des interdictions de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents concernant des mineurs est systématiquement vérifiée par les services chargés du contrôle aux frontières si le déplacement s'effectue hors de l'espace Schengen. Elle peut être vérifiée par ces mêmes services si le déplacement a lieu au sein de l'espace Schengen. Dès lors, si l'enfant fait l'objet d'une OST ou d'une IST ou d'une IST sans l'autorisation des deux parents mais que celle-ci n'a pas été levée devant un officier de police judiciaire, il ne pourra pas franchir la frontière et sera remis directement aux services de sécurité intérieure.

Il est rappelé que toute fausse déclaration peut engager votre responsabilité pénale, le faux et l'usage de faux étant punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 441-1 du code pénal).

Fait le :

Signature : mère père autre détenteur de l'autorité parentale (*préciser à quel titre*)

A/ PARTIE RESERVEE A LA FAMILLE DU CANDIDAT / VON DER FAMILIE DES KANDIDATEN
AUSZUFÜLLENDES FORMULAR :

Famille allemande / deutsche Familie

Nom et profession des parents / Name und Beruf der Eltern:

Père/ Vater:

Mère / Mutter:

Adresse / Anschrift:.....

Tel. / Telefonnummer:.....

Portable des parents /Handy der Eltern :

Adresse électronique des parents / Email-Adresse der Eltern:.....

Nombre et âges des enfants vivant au domicile des parents/ Zahl und Alter der bei den Eltern lebenden Kinder:
.....

Avez-vous des animaux domestiques? Si oui, lesquels? / Haben Sie Haustiere? Wenn ja, welche?
.....

Vivez-vous dans un appartement ou une maison individuelle? / Leben Sie in einer Wohnung oder einem Haus ?
.....

Environnement (urbain/ rural...) / Wohnlage (städtisch/ ländlich)
.....

Le correspondant aura-t-il une chambre individuelle ?/ Bekommt der Schüler ein eigenes Zimmer ?
oui / ja non / nein

SANTÉ /GESUNDHEIT:

Votre fils-fille a-t-il (elle) des problèmes particuliers tels que allergie, régime alimentaire ? traitement ou soins médicaux ?/
Hat Ihr Sohn / Ihre Tochter bestimmte gesundheitliche Probleme wie Allergien, muss er/sie Diäten einhalten, Medikamente
einnehmen oder befindet er/sie sich in medizinischer Behandlung? oui / ja non / nein
.....
.....

En cas d'hospitalisation, une mesure particulière doit elle être prise en compte? / Muss im Falle einer Einweisung ins
Krankenhaus etwas beachtet werden?
.....

VOTRE FILS-FILLE A-T-IL(ELLE) LA PERMISSION DE /DARF IHR SOHN / IHRE TOCHTER:

Participer à des manifestations sportives? an Sportveranstaltungen teilnehmen?	Oui / ja	non / nein
Aller à la piscine? zum Schwimmen gehen?	Oui / ja	non / nein
Sortir le soir avec son/sa correspondant(e)/ mit Gleichaltrigen abends ausgehen?	Oui / ja	non / nein
Se déplacer à vélo/ mit dem Fahrrad fahren?	Oui / ja	non / nein



**FORMULAIRE DE CANDIDATURE A UN STAGE
INDIVIDUEL D'ELEVE DE MOYENNE DUREE**
**BEWERBUNGSBOGEN FÜR EINEN INDIVIDUELLEN
AUFENTHALT MIT SCHULBESUCH FÜR EINE
DAUER VON EINEM MONAT**



A/ PARTIE RESERVEE A LA FAMILLE DU CANDIDAT / VON DER FAMILIE DES KANDIDATEN
AUSZUFÜLLENDES FORMULAR :

Famille française / französische Familie

Nom et profession des parents / Name und Beruf der Eltern:

Père/ Vater:

Mère / Mutter:

Adresse / Anschrift:.....

.....

Tel. / Telefonnummer:.....

Portable des parents /Handy der Eltern :

Adresse électronique des parents / Email-Adresse der Eltern:.....

.....

Nombre et âges des enfants vivant au domicile des parents/ Zahl und Alter der bei den Eltern lebenden Kinder:

.....

Avez-vous des animaux domestiques? Si oui, lesquels? / Haben Sie Haustiere? Wenn ja, welche?

.....

Vivez-vous dans un appartement ou une maison individuelle? / Leben Sie in einer Wohnung oder einem Haus?

.....

Environnement (urbain/ rural...) / Wohnlage (städtisch/ ländlich)

.....

Le correspondant aura-t-il une chambre individuelle ?/ Bekommt der Schüler ein eigenes Zimmer ?

oui / ja non / nein

SANTÉ /GESUNDHEIT:

Votre fils-fille a-t-il (elle) des problèmes particuliers tels que allergie, régime alimentaire? traitement ou soins médicaux ?/

Hat Ihr Sohn / Ihre Tochter bestimmte gesundheitliche Probleme wie Allergien, muss er/sie Diäten einhalten, Medikamente

einnehmen oder befindet er/sie sich in medizinischer Behandlung?

oui / ja non / nein

.....

.....

En cas d'hospitalisation, une mesure particulière doit elle être prise en compte? / Muss im Falle einer Einweisung ins

Krankenhaus etwas beachtet werden?

.....

VOTRE FILS-FILLE A-T-IL(ELLE) LA PERMISSION DE /DARF IHR SOHN / IHRE TOCHTER:

Participer à des manifestations sportives? an Sportveranstaltungen teilnehmen?

Oui / ja

non / nein

Aller à la piscine? zum Schwimmen gehen?

Oui / ja

non / nein

Sortir le soir avec son/sa correspondant(e)/ mit Gleichaltrigen abends ausgehen?

Oui / ja

non / nein

Se déplacer à vélo/ mit dem Fahrrad fahren?

Oui / ja

non / nein



**INFORMATIONS SUR L'ELEVE
ANGABEN ZUM SCHÜLER**



Nom / Name:

Prénom /Vorname:.....

Date et lieu de naissance /Geburtsdatum und-ort

Nationalité / Staatsangehörigkeit:.....

Téléphone portable/Handynummer.....

Adresse mail / EMail:.....

Caractère, centres d'intérêts et loisirs / Persönlichkeit, Interessen und Hobbies.

Est-ce que tu as déjà séjourné en Allemagne? Si oui combien de temps et où? Warst du schon in Frankreich? Wenn ja, wie lange und wo?

.....
.....

Décris ton caractère en cinq adjectifs / Beschreibe dich mit Hilfe von fünf Eigenschaften

.....
.....
.....

Indique la nature de tes loisirs et combien de temps tu y consacres/ Gib deine Hobbies an und wie viel Zeit du darauf verwendest.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Correspondant souhaité / bevorzugter Partner

Fille / Mädchen

garçon / Junge

Dates de l'échange / Austauschtermine

En France / in Frankreich

en Allemagne / in Deutschland

du au

vom bis zum



Formulaire réservé au chef d'établissement
Vom Schulleiter der Gastschule
auszufüllendes Formular



Aufenthalt des französischsprachigen Schülers im Ausland.	Aufenthalt des deutschsprachigen Schülers im Ausland.
Dates/ Daten: du/ vom _____ au / bis zum _____	Dates/ Daten: du/ vom _____ au / bis zum _____
Informations concernant l'élève francophone Nom et prénom de l'élève: Date de naissance: Classe: Adresse: Ville: Code postal:	Informationen über den deutschsprachigen Partner Name und Vorname des Schülers/ der Schülerin: Geburtsdatum: Klasse: Anschrift: Postleitzahl und Ort: Bundesland:

Engagement des deutschen Schulleiters für den Aufenthalt eines minderjährigen französischen Schülers.

Hiermit verpflichte ich mich als handelnder Schulleiter, die Schülerin / den Schüler

Name :

Vorname :

In der Zeit vombis zum an unserer Schule zu empfangen.

Ort :

Datum :

Unterschrift :

Engagement du chef d'établissement français pour le séjour d'un élève mineur allemand participant à un échange individuel de moyenne durée.

Je soussigné....., agissant en qualité de chef d'établissement m'engage à accueillir

l'élève : Nom : Prénom

sur le temps scolaire durant la période du

au

Fait à :

Date :

Signature :

Charte de l'usage d'internet en Allemagne

Cette charte a pour vocation d'encadrer l'usage d'Internet en Allemagne.

A ce titre, elle définit les conditions d'utilisation et les obligations des utilisateurs.

C'est un document qui a une valeur juridique et qui engage les utilisateurs.

La présente charte est destinée à recueillir l'engagement dans le cadre du séjour pédagogique spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce document ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1. Désignation du voyage pédagogique

- Voyage pédagogique concerné (lieux et dates) :

- Nom et adresse de l'établissement :

2. Respect de la législation

Télécharger des musiques, des films ou des jeux vidéo est illégal en Allemagne.

Alors que la France prévoit une réponse graduée d'avertissement et de sanctions avant tout pédagogique, il en va tout autrement en Allemagne où la réponse au téléchargement illégal est beaucoup plus répressive. Les sanctions sont sévères et immédiates.

Pour un téléchargement illégal, l'utilisateur risque une amende de 1.000 euros en moyenne, parfois plus.

Le streaming est autorisé s'il est effectué à partir de sites web officiels (TF1, Arte,...) offrant la possibilité de regarder du contenu (en replay) gratuitement en streaming ou à partir de sites payants (Netflix, HBO,...) offrant la possibilité de regarder des contenus divers en toute sérénité moyennant le paiement d'un abonnement mensuel.

3. Illustration

Des « clics » qui peuvent coûter chers Outre-Rhin

Un couple français s'installe en Allemagne avec ses enfants. Leur emménagement Outre-Rhin se déroule pour le mieux jusqu'au jour où ils réceptionnent dans leur boîte aux lettres une Abmahnung, c'est-à-dire une mise en demeure de payer et de cesser les agissements illégaux, envoyée par des avocats allemands. Ce courrier les informe de la plainte d'une société, propriétaire de droits d'auteur, qui leur reproche d'avoir téléchargé illégalement un film. La mise en demeure comporte non seulement l'obligation de renvoyer un document signé (Unterlassungserklärung) mais aussi de payer des dommages-intérêts, le tout dans un délai très court. La protection des droits d'auteur est devenue un vrai « business » pour certains avocats allemands : des dizaines, des centaines de jeunes allemands et leurs parents sont ainsi poursuivis chaque semaine et par manque d'information, ils préfèrent souvent payer la somme demandée, généralement à quatre chiffres, plutôt que de s'engager dans des procédures longues et coûteuses. Le 11 juin 2015, le Bundesgerichtshof (la plus haute juridiction allemande) a confirmé que le titulaire de la connexion internet ayant servi à effectuer le téléchargement illégal est présumé être l'auteur de ce téléchargement et qu'il n'est pas démesuré de devoir verser 200€ de dommages-intérêts par chanson téléchargée illégalement.

Extraits du Centre Européen de la Consommation

4. Sanctions

La charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

Ce document sera annexé à la charte informatique de l'établissement scolaire.

5. Engagement de l'élève – utilisateur

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi sert ce document.

On m'a expliqué et j'ai compris les conséquences du non-respect de la législation en vigueur en Allemagne.

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Date et signature de l'élève mineur concerné par ce document :
Nom de l'élève :	
Prénom :	
Classe :	

6. Engagement des responsables légaux

Vu la législation en vigueur en Allemagne sur le téléchargement illégal,

Vu l'engagement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente charte est soumise à votre signature, pour le respect de la législation en vigueur en Allemagne sur le téléchargement illégal, pour l'élève mineur dont l'identité est précisée au paragraphe 4 ci-avant, dans le cadre du voyage pédagogique désigné au paragraphe 1.

En cas de non-respect, les responsables légaux de l'élève concerné devront s'acquitter de l'amende.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente.

Fait à

Signature(s) des responsables légaux de l'élève mineur

Le